



## Ville de Dreux

### CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2026

#### DÉLIBÉRATION N°DEL2026-154

#### Compte rendu des délégations art L.2122-22 CGCT (Assemblées)

522

Rapporteur : Abdel-Kader GUERZA

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	2
Votants	31

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures et trente et une minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Abdel-Kader GUERZA.

#### Étaient présents

Abdel-Kader GUERZA, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Christophe LE CICLÉ, Florence ARCHAMBAUDIERE, Philippe RIVE, Sabine FRETEY, Mounir CHAKKAR, Fatiha MESSAOUDI, Jacques ALIM, Caroline BRAY, Nadine CHOLIN, Véronique JULIE, Arnaud DAUTREY, Slimane MORDI, Ratko KLISURA, Sophie WILLEMIN, Christophe LE DORVEN, Caroline SIMOES, Mathieu TRIBOUILLOIS, Halima TAÏBI, Asma SHAHZAD, Nelson FONSECA, Hakan YILDIZ, Mattis AIT-MOUHOUB, Frédéric COVET, Jean LESPINAS, Yasemin ALBAYRAK, Valentino GAMBUTO

#### Étaient absents

Jean-Michel POISSON, Talal ABDUL-KADER, Eric DUQUESNOY, Pierre-Frédéric BILLET, Caroline VABRE, Esra ATSAK, Marie DALENCON, Youssef LAMRINI

#### Pouvoirs

Martine PITOU donne procuration à Abdel-Kader GUERZA, Fouzia KAMAL donne procuration à Philippe RIVE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise SCAVENNEC

Par délibération du 28 mars 2026 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire, certaines de ses attributions.

En application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions qui ont été prises, dans le cadre de ses délégations.

N° Décision	Objet	Service
DEC2026-024	Préemption rue Illiers	Urbanisme
DEC2026-026	Convention de mise à disposition du préau de l'école Michelet le 26 juin 2026	Éducation Enfance Famille
DEC2026-027	Convention de redevance spéciale de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés avec l'Agglo	DGST
DEC2026-028	Abrogation de la préemption rue Illiers	Urbanisme
DEC2026-029	Mise à disposition école le 26 juin, école Ferdinand Buisson, fête de fin d'année	Éducation Enfance Famille
DEC2026-030	Mise à disposition école Pierre Mendès France le 26 juin, kermesse	Éducation Enfance Famille
DEC2026-031	Mise à disposition école Alphonse Daudet le 20 juin, Olympiades	Éducation Enfance Famille
DEC2026-032	Mise à disposition école Condorcet le 19 juin, kermesse	Éducation Enfance Famille
DEC2026-033	Décision de préemption - 9 rue Saint Martin	Urbanisme
DEC2026-034	Demande de subvention de 719 943,36 € pour le financement de la construction du groupe scolaire du quartier NPNRU des Bâtes	Contractualisation
DEC2026-035	Fongibilité Budget principal du chapitre 21 vers le chapitre 27	Finances

Par ailleurs la liste des marchés et avenants notifiés est présentée ci-dessous.

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
PA2602 Entretien et travaux neufs des ouvrages de l'éclairage public de la ville de Dreux	GARCZYNSKI TRAPLOIR (Mandataire) + CITEOS INGENIERIE (co- traitant)	250 000 € HT maxi annuel	01/06/2026 pour 12 mois reconductible deux fois 12 mois

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
<b>2021-11 Accord Cadre relatif aux missions de diagnostics et de maîtrise d'œuvre sur le patrimoine architectural de la ville de Dreux, protégé au titre des monuments historiques et non protégé 24MS2 marché subséquent Mission de MOE pour les travaux de l'église Saint-Pierre</b>	<b>MARTIN BROISE</b>	<b>+ value de 20 459.26 € pour réajustement forfait définitif suite intégration des PSE et répartition des honoraires</b>	<b>12/06/2026</b>
<b>PA2503 Travaux de signalisation horizontale et verticale pour la ville de Dreux</b>	<b>AER et AB MARQUAGE (Multi attributaires)</b>	<b>280 000 HT maxi par an</b>	<b>15/06/2026</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Abdel-Kader GUERZA,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales et de la liste des marchés et avenants notifiés.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

secrétaire de séance  
  
Marie-Françoise SCAVENNEC

Le Maire,  
  
Abdel-Kader GUERZA

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le

Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux le

Accusé de réception en préfecture  
028-212801344-20260625-DEL2026-154-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2026  
Date de réception préfecture : 30/06/2026

Mairie de Dreux

2 rue de Châteaudun – BP 80 129 – 28 103 Dreux cedex – Tél. 02 37 38 84 12 – [www.dreux.com](http://www.dreux.com)

